



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions libérales : montant des pensions

Question écrite n° 84765

Texte de la question

Alors que la réforme de l'IRCANTEC va générer une réduction de 40 % des pensions des jeunes médecins hospitaliers, M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de lui faire connaître les mesures que le Gouvernement peut prendre dans le but d'améliorer le droit statutaire à retraite des jeunes médecins concernés et, partant, rendre leurs carrières plus attractives.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84765

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 891